



Voiteur

SUISSONNAISE - COMMUNALE

JANVIER 2017 N°39



La Bringue - Voiteur août 2016





Sommaire



- 4-10 Le mot du maire
- 10 Cérémonie « carte avantages jeunes »
- 11 Cérémonie de citoyenneté

- 12 Nos effectifs scolaires – rentrée 2016
- 13 Le centre communal d'action sociale
- 14 Réseau d'assainissement
- 15 Le centre de secours et l'amicale des sapeurs-pompiers
- 17 Souvenirs d'un réfugié

- 18-19 AAPMA La Truite de la Haute-Seille
- 20 AICA La Saint-Hubert du Val-de-Seille
- 21 APEI « Opération Brioche »
- 21 APEL Notre Dame de la Salette
- 22 Arts martiaux des Coteaux de Seille
- 23 In Nomine Ludi
- 24-25 Association du Moulin Marguet
- 26 Cercle aquariophile jurassien
- 27 Chorale des Voix de la Seille
- 28-29 Comité d'animation de Voiteur
- 30-31 Gymnastique volontaire de Voiteur
- 32 Office de tourisme Coteaux du Jura
- 33 Société de musique de Voiteur
- 34-35 Pocket Théâtre
- 36-37 Théâtre spirale
- 38-39 Union sportive Coteaux de Seille
- 40-41 Calendrier des manifestations

- 42 Informations pratiques
- 43-45 Rappel citoyen
- 46 État-civil 2016

■ Le **Mot** du **Maire**



Chers amis, chers concitoyens,

Une nouvelle année se termine et c'est toujours avec autant de plaisir que je vous retrouve dans ces quelques lignes pour m'adresser à vous et vous présenter mes vœux les meilleurs et les plus chaleureux au nom de toute l'équipe municipale et moi-même. Qu'ils apportent un peu de réconfort à ceux que le grand âge, la maladie ou le handicap retiennent dans la solitude, et cette année particulièrement, j'aurai une pensée émue pour ceux que la perte parfois brutale d'un être cher laisse dans le désarroi.

À ces vœux, j'associe toute l'équipe municipale. Je sais combien ils sont attentifs dans leurs fonctions et parfois aussi au-delà, aux besoins qui sont les vôtres, et le souci qui est le leur de mettre leurs compétences à la disposition de l'intérêt général de notre commune.

Mes vœux iront également, et je crois que je peux le faire en votre nom, à nos nombreuses associations locales. Elles nous ont donné à vivre de bons moments, aussi bien au travers des activités régulières qu'elles vous proposent, qu'à l'occasion d'événements particuliers qu'elles ont organisés au cours de cette année.

J'aurais bien aimé pouvoir cette année vous présenter mes vœux dans un contexte géopolitique mondial apaisé. Malheureusement, les dramatiques événements terroristes que nous avons eus à vivre en 2015 se sont renouvelés, aussi bien sur notre territoire national que sur la quasi-totalité de la planète. Cette guerre, dans une forme jusqu'alors inconnue, à la fois si proche et si distante, nous laisse un sentiment d'impuissance. Que ceci soit l'occasion pour chaque Française et chaque Français d'affirmer avec conviction son appartenance aux valeurs fondamentales de notre République. Ces événements, mais également les évolutions liées au réchauffement climatique jettent sur des embarcations de fortune et sur les routes des familles entières à la recherche de simplement

avoir le droit de continuer à vivre, dans la sécurité et la dignité. C'est un véritable défi pour la France et pour l'Europe tout entière, et il est bien légitime de se poser la question de notre capacité à intégrer et assumer ces nouveaux arrivants dans notre pays. Méfions-nous de certains discours entendus, rappelons-nous que notre pays a déjà été confronté dans son histoire récente à des phénomènes similaires que nous avons aujourd'hui peut-être un peu oubliés.

Tout ceci n'empêche pas, pour l'équipe municipale, de poursuivre son travail à mes côtés pour améliorer sans cesse la qualité de vie dans notre village et se tourner vers l'avenir dans les meilleures conditions. En fonction des moyens qui sont les nôtres, l'année 2016 a permis de concrétiser diverses réalisations que nous avons dû laisser en attente le temps de « digérer » le projet structurant d'envergure qui était le nôtre ces dernières années au travers de la création du Pôle de Santé Victorien. On pourra noter pour l'année écoulée :

Finition de la réaffectation de l'ancienne perception et rénovation du logement à l'étage

Avec la disparition des services du Trésor Public de Voiteur, le bâtiment de la perception justifiait d'être réattribué à de nouvelles destinations. Après avoir réalisé une isolation par l'extérieur de la totalité de l'immeuble, réorganisé une première tranche des locaux du rez-de-chaussée pour accueillir et créer une Maison d'Assistants Maternelles (MAM), nous avons, cette année, concrétisé la rénovation complète du logement de l'étage et terminé l'aménagement du hall d'accueil de la MAM. Le logement a trouvé preneur depuis cet été et vient renforcer notre parc locatif communal. Avec le logement dit de la Poste, les trois logements à l'étage du Crédit Agricole, les trois logements créés lors des travaux du Pôle de santé, trois nouveaux logements attendus dans des immeubles acquis cette année, rue de Nevy en face de la Place Misery Courtion et Route de Lons-le-Saunier (voir projets 2017), et même en considérant le Presbytère, le parc

locatif sera constitué à terme de 12 logements. Même si la vocation d'une commune n'est pas à proprement parler de créer du locatif, l'équipe municipale a souhaité s'engager dans une telle démarche qui permet l'arrivée continue de nouvelles familles sur notre territoire, et de soutenir plus durablement les effectifs scolaires.

Fin du programme pluriannuel de rénovation du bâtiment de l'école

Depuis sa création, l'intérieur du bâtiment de l'école n'avait bénéficié d'aucuns travaux d'entretien de fond. Après une reprise quasi complète des peintures intérieures, la rénovation des sols, la réorganisation des accès pour une meilleure sécurité des enfants était au programme de cette année. À l'exclusion de la rénovation des sols confiée à une entreprise, la totalité des travaux ont été réalisés par notre personnel technique communal à l'occasion de différentes vacances scolaires.

Espaces verts et fleurissement

Plusieurs de nos espaces verts, la place de la Mairie et la Place Misery-Courtion ont subi des modifications substantielles en début d'année. D'autres aménagements de même nature vont se poursuivre cette année pour progressivement faire évoluer la manière de donner à notre village le cadre agréable qu'il mérite. Chacun aura sans doute remarqué que ces différents aménagements sont conçus pour demander un entretien réduit, en correspondance avec les obligations réglementaires qui interdisent désormais l'usage des désherbants chimiques dans nos communes et notre volonté de maîtriser les dépenses de personnels. Cette interdiction qui touchera également prochainement les particuliers que nous sommes, nous oblige tous à reconsidérer nos manières de faire. Désormais, et dans un geste civique et solidaire, que chacun n'hésite pas à apporter sa contribution à cet effort en matière de protection de l'environnement en arrachant, à l'occasion, mauvaises herbes qui se développent sur l'espace public à proximité de chez lui. Je sais que certains s'y emploient déjà de bon cœur, pour le bien-être de tous, et je les en remercie.

Travaux sur les réseaux et au château d'eau

Le programme de remplacement de l'ensemble des branchements au plomb sur la commune est totalement terminé avec les 70 derniers branchements restant à faire. Ces travaux réalisés par l'entreprise SAS Petitjean se sont déroulés de façon satisfaisante, y compris pour les parties qui justifiaient des remises en état chez les particuliers. À l'occasion de ces travaux, quelques créations de caniveaux et grilles de captage d'eaux pluviales ont permis de résorber quelques situations critiques que nous rencontrons en cas de fortes précipitations ici ou là dans le village. En particulier, des travaux de création d'un caniveau de collecte des eaux, et du talutage des bas-côtés de la chaussée, et le repositionnement du niveau des avaloirs devaient répondre aux attentes des riverains du lotissement des Masses.

Complémentairement, le dispositif de détournement automatique des eaux issues des sources de captage a été mis en place en début d'année comme prévu. Nous avons pu constater son efficacité à l'occasion de fortes précipitations et nous ne rencontrons plus de difficultés sur le plan de la qualité de l'eau au niveau de l'indice de turbidité, point faible de notre dispositif de captage depuis quelque temps du fait de l'évolution des normes acceptées.

Rénovation du réseau d'éclairage public

Nous l'avons dit, nous l'avons fait. Les économies attendues en éteignant l'éclairage public une partie de la nuit (certes significatives, mais pas aussi importantes que nous l'avions imaginé) et les remarques de quelques habitants nous ont conduits à remettre en question cette décision. Pour autant, notre installation ancienne justifie de reprendre et remplacer une bonne partie de nos lampadaires, devenus trop énergivores par leur vétusté, ou plus simplement pour lesquels les ampoules de remplacement ne sont plus commercialisées. Une première tranche de travaux a été lancée cette année, elle sera suivie de deux autres (en collaboration avec le SIDEC).

Comme vous l'aurez sans doute remarqué, un numéro d'identification a été attribué à chaque

lampadaire. Il a été apposé et est visible sur le mât ou à proximité. Vous pouvez désormais déclarer un lampadaire défaillant en indiquant ce numéro à la Mairie. Un système informatique nous permet de transmettre directement l'information à l'entreprise qui assure la maintenance de notre installation et qui intervient désormais dans les meilleurs délais.

Acquisitions immobilières

Depuis de nombreuses années, le bâtiment situé en face de la place Misery-Courtion, au cœur du village, au 7, de la rue de Nevy et constitué de deux logements locatifs et d'un pas-de-porte à usage de commerce restait désespérément inoccupé. Il y a déjà quelques années, la commune avait pris contact avec son propriétaire pour en faire l'acquisition et lui redonner une fonction, aussi bien sur le plan des logements que sur le plan commercial. Le propriétaire n'avait pas souhaité donner suite à notre sollicitation. Suite au décès du propriétaire, ce

bâtiment a été mis en vente au cours de l'année. Toujours motivé par sa volonté de soutenir le développement du commerce au cœur du village et d'avoir la maîtrise du devenir du pas-de-porte, le Conseil Municipal a confirmé l'intérêt qu'il portait à cet ensemble en faisant valoir son droit de préemption pour une acquisition fixée par les domaines à hauteur de 106 000 €.

Cette même année, ont été mis en vente l'habitation, l'atelier et le garage attenant appartenant à Monsieur et Madame POIROT, situés route de Lons-le-Saunier à proximité des bâtiments scolaires. Le prix de vente fixé à 64 000 € ne pouvait laisser indifférent le Conseil Municipal qui a décidé d'en faire l'acquisition.

Quelques éléments chiffrés

En 2016, le montant total du programme d'investissement de la commune s'élève à 355 000 € pour le budget général, et à 192 000 € pour le budget annexe eau et assainissement. Notre capacité d'autofinancement nous permet



Rue de Nevy-sur-Seille

Le mot du maire (suite)

d'assumer ces réalisations sans avoir recours à l'emprunt et nous laisse en fin d'exercice un solde positif en report à nouveau de 448 825 €.

Cette situation nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité. Depuis plusieurs années maintenant, nous n'avons pas voté d'augmentation de la fiscalité locale, que je m'autorise à juger suffisante puisqu'elle nous donne la possibilité de poursuivre le développement de notre village et répondre à nos besoins de fonctionnement que nous essayons de maintenir au plus juste. Certes, comme toutes les communes, nous avons à subir la diminution cette fois effective des dotations de l'État, diminution que nous devrions compenser en partie par les recettes attendues par notre politique de développement de logements locatifs.

Les projets pour l'année 2017 ne sont pas encore totalement arrêtés, ils le seront fin mars à l'occasion du vote du budget. Certaines opérations sont déjà néanmoins en préparation et seront conduites au cours des 12 mois à venir :

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Pour répondre aux obligations qui nous sont faites, nous devons prévoir la révision de notre plan local d'urbanisme en le rendant compatible avec le schéma de cohérence territoriale arrêté par le Pays Lédonien. Cette révision est un chantier important qui va nous mobiliser tout au long de l'année 2017 et suivantes, et vise à toilettier l'organisation et les règles qui organisent les projets d'urbanisation sur la commune.

La contribution de chacun à ce travail est largement souhaitée, et des réunions publiques seront organisées pour présenter les travaux menés par la commission urbanisme et le Conseil Municipal, et recueillir le maximum de remarques. Notre plan local d'urbanisme commençait à dater un peu, et cette obligation de révision qui nous est faite nous permettra de réaffirmer les conditions dans lesquelles nous souhaitons voir se développer notre village. Dès à présent, le Conseil Municipal a déjà recensé un

certain nombre de questions à traiter, parfois en réponses à des remarques dont certains d'entre vous nous ont fait part, ou de situations de blocage auxquelles nous avons été confrontés.

Programme de réhabilitation des immeubles acquis rue de Nevy et route de Lons-le-Saunier.

Comme nous l'avons évoqué au titre des réalisations 2016, les deux immeubles acquis par la commune doivent faire l'objet d'un programme de réhabilitation. En ce qui concerne l'immeuble route de Nevy, l'opération sera conduite au cours de l'année 2017, et permettra de profiter de subventions que le Conseil Départemental apporte aux communes pour ce type d'opération. La conduite de cette opération a été confiée à SOLIHA (anciennement Jura Habitat). Une première réunion de travail a déjà été organisée avec ce cabinet et les conditions de réalisation de ce programme permettent d'envisager que la réhabilitation soit compensée en totalité par les subventions et le retour d'investissement généré par les loyers attendus. À cet instant, la partie commerciale a trouvé preneur. Sauf imprévu, un nouveau commerce devrait voir le jour au cœur du village, et à la grande satisfaction du Conseil Municipal, en complément de l'existant, en le renforçant sans lui porter préjudice sur le plan de la concurrence.

En ce qui concerne le bâtiment acquis route de Lons, nous essaierons de programmer dans l'année le rafraîchissement du logement afin de le louer dans les meilleurs délais.

Réhabilitation de l'éclairage public (deuxième tranche)

Déplacement du transformateur situé sur le parking du supermarché

Pour des raisons certainement légitimes à l'époque, un transformateur d'électricité public a été installé sur le terrain privé du parking du supermarché. Comme vous le savez sans doute, un projet d'extension du bâtiment commercial est en préparation actuellement et ce transformateur doit être déplacé. Une réflexion est en cours pour accompagner ce projet de

développement d'un commerce local en l'accompagnant dans la recherche de places de stationnement complémentaires à proximité de son commerce. Nous pensons qu'un réaménagement et une réorganisation du stationnement et de la circulation autour de l'église pourraient répondre à cette préoccupation.

Travaux d'isolation des bâtiments communaux

Certains de nos bâtiments communaux ont déjà fait l'objet de reprises significatives en matière d'isolation, pour d'autres, tout reste à faire. À la recherche d'économies, le Conseil Municipal a confié au SIDEC la réalisation d'un diagnostic général sur l'ensemble du patrimoine de la commune. Il reste à faire et nous engagerons très progressivement des améliorations dans ce sens.

Travaux d'ajustements au Pôle de Santé

Après quelque temps de fonctionnement, quelques travaux d'ajustements se sont avérés nécessaires pour répondre aux attentes des professionnels. Réalisés fin 2016, ils impactent le budget 2017. Après bien des péripéties, une signalétique adaptée a été installée en renforcement des plaques que les professionnels apposent à gauche de la porte d'entrée et l'entrée a été abritée.

À la conception du bâtiment, le principe d'installer une climatisation n'avait pas été retenu. La structure du bâtiment devait permettre d'obtenir une inertie suffisante pour qu'une régulation thermique se réalise naturellement la nuit, et une restitution en journée. Force est de constater qu'il n'en est rien.



Route de Lons-le-Saunier

Le mot du maire (suite)

Une étude est en cours pour installer pour l'été prochain, une climatisation permettant d'améliorer le confort des patients et des professionnels.

Intercommunalité

Avec la loi NOTRe qui modifie les seuils de populations pour les communautés de communes, la Communauté de Communes des Coteaux de la Haute-Seille disparaît, devenue trop petite en nombre d'habitants, et est remplacée par la Communauté de Communes Bresse Haute-Seille. C'est donc, après fusion avec la Communauté de Communes de Bresse Revermont, un nouveau territoire auquel nous appartenons. Ce nouveau territoire de 56 communes et 18 916 habitants sera animé par un Conseil Communautaire de 71 membres. Ce n'est pas un secret, puisque nous devons disparaître, le Conseil Municipal de Voiteur dans sa large majorité aurait préféré voir notre territoire se tourner vers ECLA, pour profiter des

structures et des services mis en place par ce bassin urbain et péri-urbain, mais peut-être plus encore apporter notre concours à son développement avec nos collègues de la CCCHS. La majorité de nos collègues ont pensé autrement et il nous faudra sans doute quelque temps pour que ce territoire trouve ses marques et sa cohérence de Chappelle-Voland, Rye et Sergenon à Bonnefontaine et Hauteroche, et de Saint Lamain et Toulouse le Château à Les Repôts (pour ne prendre que les villages les plus éloignés en diagonale).

Faire valoir sa préférence pour un territoire ne veut pas dire pour autant être contre un autre. Alors en ce début d'existence de notre nouvelle communauté, je lui souhaite également mes vœux les meilleurs pour l'année qui débute.

Bonne année à toutes et à tous !

Alain Quiclet, Maire

Cérémonie « Carte Avantages Jeunes »

Cette année, 64 cartes Avantages Jeunes ont été remises gratuitement à tous les jeunes de moins de 30 ans de la commune qui en avaient fait la demande.

Comme chaque année, une cérémonie organisée par la commune permet au maire et aux membres de la commission « communication » de rencontrer ces jeunes bénéficiaires pour leur remettre leur carte et leur rappeler les avantages liés à la détention de ce document.

Cette année, la cérémonie s'est déroulée le samedi 3 septembre dans la salle des mariages. Beaucoup de jeunes ont répondu présents et nous les en remercions.



Cérémonie de **citoyenneté**

Le samedi 9 avril 2016, Alain Quiclet, le maire de Voiteur, et les membres de la commission « communication » ont invité les 6 jeunes de la commune à la cérémonie de citoyenneté pour recevoir leur livret de citoyen et leur carte d'électeur : Solène Belin, Simon Bonnavard, Manon Cochet, Guillaume Geoffroy, Baptiste Nicod, Bastien Trossat.

Seule Manon Cochet, étudiante, a pu répondre présente à l'invitation du premier magistrat de la commune et nous l'en remercions.

Le maire a informé Manon de ses nouvelles responsabilités et lui a rappelé les droits et devoirs du citoyen.



Nos effectifs scolaires 2016/2017



École publique

- Classe de toute petite, petite et moyenne section : M ^{me} BLANC	25
- Classe de grande section-CP : M ^{me} BONNIVARD	26
- Classe de CE1-CE2 : et M ^{me} FONTANA	22
- Classe de CM1-CM2 : M. FAURE et M ^{me} OYSEL	29

102

dont 41 enfants de Voiteur

Deux ATSEM accompagnent les élèves de maternelle :
M^{me} RAMAUX et M^{me} SALVADORI-GUICHARD.

École privée

Classe maternelle : M ^{me} BARTHEZ	25
CP/CE1 : M ^{me} ORAIN	27
Cours CE2/CM1 : M ^{me} CROLET	24
Cours CM2 : M ^{me} JEANDOT	27

103

dont 12 enfants de Voiteur

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Chaque commune se doit d'apporter son soutien aux populations les plus fragiles. Elle le fait par le biais du CCAS.

Autrefois appelés **bureaux d'aide sociale**, les CCAS ont été créés par un décret-loi de 1953. Ils résultent de la fusion des anciens **bureaux de bienfaisance** et des **bureaux d'assistance** créés respectivement par des lois de 1796 et 1893.

Le CCAS dispose de 3 sources de financement :

- les ressources propres (dons, legs),
- les ressources liées aux services et aux actions créées et gérées par le CCAS,
- les ressources extérieures (subvention communale).

Pour mémoire, la subvention communale constitue l'apport prépondérant et obligatoire.

En 2016, le CCAS s'est réuni notamment pour préparer le repas des anciens et la distribution des colis aux personnes n'ayant pu se rendre au repas.

Dans notre commune, les bénéficiaires sont les personnes âgées d'au moins 70 ans et ayant leur résidence principale à Voiteur.

Le samedi 19 novembre, à la salle des fêtes, 72 personnes ont répondu présentes à l'invitation au repas. La salle a été joliment décorée sur le thème du cinéma. L'animation a été assurée par le Groupe Minoritaire.

Les membres du CCAS espèrent que ce moment de convivialité a été apprécié par tous ses participants.

En décembre, 74 colis ont été distribués. Cette année, les couples ayant droit tous les deux à un colis ont été bénéficiaires d'un colis unique, plus conséquent, afin d'en diversifier le contenu.

Nous vous rappelons que le CCAS a également pour mission d'étudier des demandes d'aides sociales. Il peut également vous accompagner dans certaines démarches administratives. Tous les foyers en difficulté peuvent faire appel à lui.



Réseau d'assainissement

Nos concitoyens qui empruntent le **Chemin des Îles** ont constaté qu'un nouvel ouvrage était en construction sur un terrain communal route de Menétru.

Il s'agit d'un déversoir d'orage

Il a été créé conformément au schéma directeur du réseau d'assainissement défini par le SIARD (syndicat intercommunal d'assainissement de la région de Domblans). Cette construction est imposée par la loi sur l'eau.

Actuellement les eaux usées et les eaux pluviales d'une grande partie de la commune s'écoulent dans un seul tuyau (réseau unitaire). Elles rejoignent ensuite le collecteur qui vient de Baume-les-Messieurs et Nevy-sur-Seille pour être traitées à la station d'épuration de Domblans.

Lors de gros orages, un apport important d'eaux non chargées arrive à la station d'épuration. Ce flux inhabituel perturbe son fonctionnement risquant d'entraîner une pollution de la Seille.

Le déversoir d'orage séparera les eaux de pluie des eaux usées.

Après décantation les eaux de pluie sont rejetées à la rivière,

les eaux usées acheminées à la station d'épuration.

Cet ouvrage, subventionné à hauteur de 60 % est construit et financé par le SIARD.



Centre de secours de Voiteur-Domblans

Amicale des sapeurs-pompiers de Voiteur-Domblans

Avant de commencer l'année, je vous présente le bilan de l'année 2016. Toujours autant d'activités avec les interventions, les manœuvres et la formation. Nous avons effectué 180 départs. 148 pour secours à personnes, accidents de la circulation, assistances à la personne. 17 départs pour feux de friches, cheminées et bâtiments. 15 interventions diverses. Le chef de groupe qui coordonne les interventions plus importantes est sorti 10 fois. Nos infirmières au nombre de trois sont intervenues 13 fois. Nous avons effectué 540 heures par an de manœuvre à raison d'un exercice par mois de 3 heures pour le feu, et 384 heures de secourisme à raison d'un exercice de 2 heures pour l'équipe de garde par semaine. Depuis l'année dernière il n'est pas rare de voir le VSAV (véhicule de secours aux victimes) partir à deux sapeurs pompiers pour des interventions non urgentes. (relevage de personne ou en carence d'ambulances).

Notre effectif se maintient à 25 sapeurs-pompiers avec sept femmes et dix-huit hommes. Nous avons recruté deux sapeurs-pompiers, un caporal de Courlaoux et un lieutenant du Loiret. Nous recrutons toujours des hommes ou des femmes pour pallier le manque d'effectif en semaine.

La section des JSP compte cette année vingt jeunes qui ont bien débuté l'année et une envie de bien faire et d'être au top pour le brevet. En juin 2017 il y aura cinq jeunes qui passeront cette épreuve pour rentrer dans la vie active des pompiers.

Au premier octobre, notre directeur, le colonel Jérôme Coste a quitté le département pour prendre le commandement de l'Yonne. Dix ans dans le Jura, toujours à l'écoute des uns et des

autres, avec des prises de décisions réfléchies. Il a su montrer que le Jura était à la hauteur pour mener à bien des grandes opérations. Son successeur le Colonel Hervé Jacquin vient des Pyrénées orientales pour un retour aux sources. Nous lui souhaitons bonne chance.



Charlotte GUYON, championne de France de parcours sportif des sapeurs-pompiers

L'amicale, toujours aussi dynamique organisera le 11 février et pour la deuxième année, un bal des années quatre-vingt, son méchoui fin mai ou début juin, le traditionnel 14 juillet. Elle vous remercie pour l'accueil et la générosité que vous lui apportez lors du passage des calendriers.

L'amicale de Voiteur-Domblans, les sapeurs-pompiers du centre de secours se joignent à moi pour vous présenter tous nos vœux de bonheur, de santé, et de joie pour cette nouvelle année 2017.

Capitaine Claude Vallet, chef de centre

Souvenirs d'un réfugié



Avant la deuxième guerre mondiale, nous habitons dans un village situé au sud de l'Alsace parmi d'autres familles juives. Le 15 juillet 1940, j'avais 5 ans, un camion de l'armée allemande est venu embarquer tous les juifs qui étaient restés au village. Certains avaient fui auparavant. Par chance, ce camion s'est dirigé vers l'intérieur du territoire français.

Après une nuit passée sur la paille dans une grange à Dole, le camion nous a déposés en pleine campagne dans le Jura. Là, des habitants (ou les autorités) nous ont recueillis et nous ont logés dans plusieurs villages des alentours dont Voiteur.

Ma famille occupait un petit appartement appartenant à une certaine Madame Faucher qui logeait au rez-de-chaussée. Nous y avons vécu près de 5 ans avec, je suppose, un petite aide de l'État car mon père ne travaillait pas. Ne trouvait-il pas d'emploi ou lui était-il interdit d'en exercer un ?

De temps en temps, les troupes allemandes pénétraient dans le village et raflaient 1 ou 2 juifs. Je me rappelle que, dans ces moments,

ma mère m'emmenait faire un petit tour dans les bois alentours.

J'allais à l'école du village. Mon instituteur s'appelait Monsieur Loubet et le directeur, Monsieur Pellerin, qui, me semble-t-il, faisait partie de la Résistance. En 1944, les rafles ont redoublé d'intensité. Une dame de la Résistance (juive, probablement) est passée dans les familles pour prendre les enfants et les placer dans des lieux plus sûrs. C'est ainsi que je suis parti dans un internat à Salins-les-Bains où je suis resté jusqu'à la Libération sous le nom de Leclerc. Je tiens à rendre hommage au directeur de cette institution qui mériterait le titre de « Juste parmi les Nations ».

Après avoir rejoint mes parents à Voiteur, nous sommes retournés dans notre village d'Alsace.

J'ai fait carrière dans l'enseignement technique au Maroc, où je me suis marié, et dans la région parisienne. J'ai 2 enfants et 3 petits-enfants. Ma femme est décédée en 2014.

Il y a quelques dizaines d'années, je lui ai fait visiter la commune de Voiteur.

Romain Lévy, Joinville (94)

Association Agréée pour la Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

« La Truite de la Haute-Seille » « Au Fil de La Seille »

Le conseil d'administration est à la recherche de bénévoles dynamiques pour rejoindre l'équipe. Le président souhaiterait trouver un remplaçant qui pourrait s'investir. Il tient à remercier la Fédération et la commune de Voiteur pour les aides financières et logistiques qu'elles leur ont apportées sur l'année 2016 !

Rivière

- Cet été, nous avons eu à supporter une **période de sécheresse**, ce qui nous a contraints conjointement avec les autres AAPPMA du Jura à demander un arrêté de fermeture anticipée de la pêche en 1^{re} catégorie sur tout le département du Jura le 9 septembre 2016 ;

Lors de cette sécheresse, l'association a dû procéder à des opérations de sauvetage en partenariat avec la fédération. Des pêches électriques ont été menées sur le secteur de Baume-les-Messieurs. Malgré quelques cas de mortalité, plus d'une centaine de truites a été sauvée et reversée en grande partie sur les secteurs de la Gaule Lédonienne plus avantagée par le niveau de l'eau.

- Dans le bulletin municipal 2016, l'association du moulin Marguet signalait la pêche électrique du ruisseau de Chambon le 21 septembre 2015. Cette pêche a été effectuée à l'instar de l'association de pêche « La truite de la Haute-Seille » et le concours de la Fédération de pêche du Jura.

En rappel : l'association détient les droits de pêche sur ce ruisseau et la rivière Seille à Voiteur, à St-Germain-les-Arlay, et grande partie à Baume-les-Messieurs (arrêté préfectoral du 14 novembre 2014).

Manifestations 2016

- **Vendredi 11 mars 2016 :** Nous avons eu l'équipe de télévision de FR3 au champ de foire, le reportage est passé à l'info de midi et

19 h à l'occasion de l'ouverture de la pêche en 1^{re} catégorie.

- **Samedi 12 mars 2016 :** À l'occasion de l'ouverture, 235 kg de truites ont été alevinés sur les lots de pêche de l'association le mardi 8 mars, avec un concours de la prise la plus grosse.
- **Concours de la plus grosse truite** pêchée lors de l'ouverture : carte gagnée et gratuite pour 2017 à M. Pierrick Morel-Fourrier de Voiteur, (truite pêchée de 56 cm pour un poids de 1,543 kg).
- **Mardi 12 avril 2016 :** Un après-midi de pêche en bassin à la pisciculture de Tortelet a été organisé, cette manifestation a réuni une quinzaine d'enfants sous la surveillance des membres de l'association, avec une remise de cannes à pêche et différents lots suivie d'un goûter pour les enfants en fin d'après-midi.
- **Mercredi 17 août 2016** au champ de foire à Voiteur : Journée découverte de la pêche avec un lâcher de 50 kg de truites, ouverte à tout public de 8 h 30 à 12 h, et aux enfants de moins de 16 ans à partir de 14 h 30.

Cette journée a été agrémentée d'un repas sur inscription le midi, et d'un goûter pour les enfants l'après-midi.

- **Dimanche 27 novembre 2016** à la salle des fêtes de Voiteur : Repas choucroute garnie le midi, avec une participation d'une soixantaine de personnes.

Calendrier des manifestations 2017

- **Samedi 11 mars 2017 :** Ouverture de la pêche 1^{re} Catégorie (avec concours de la plus grosse truite, ouvert aux membres de l'association).
- **Dimanche 26 février 2017** à 9 h : Assemblée générale de l'association.
- **Mercredi 19 avril** (repli 26 avril) : Journée pêche à Tortelet

- **Dimanche 4 juin 2017** : Fête de la pêche au champ de foire dans les mêmes conditions que le 17 août 2016 (journée de repli 9 et 10 août 2017).
- **Dimanche 26 novembre 2017** : Repas à la salle des fêtes de Voiteur. Il est rappelé aux pêcheurs d'être courtois lors de leur activité et d'avoir un respect de la propriété d'autrui, ainsi que des riverains, en protégeant l'environnement et en évitant tous rejets en rivière.

La vie de l'association

- **Le conseil d'administration :**

Président : M. RAPONE Laurent 06 80 73 88 50,
 1^{er} Vice/Président : M. FAUVEY Bernard,
 2^e Vice/Président : M. POLTURAT Sylvain,
 Trésorier : M. COTE Gilbert,
 Secrétaire : M. FAUVEY Hervé.

- **Effectifs** : on a constaté une stabilisation des effectifs, soit 104 sociétaires adultes, 3 jeunes, 3 femmes, 26 cartes découvertes enfants de moins de 12 ans, soit un total de 136 cartes. Ne sont pas comptabilisées dans ces résultats les cartes vacances et les cartes journalières (un total de 42 cartes), en grande partie distribuées à des vacanciers (Jura et hors département).

- **Cartes** : les tarifications des cartes restent inchangées en 2017 : pour information s'adresser auprès du Président ou du Trésorier.

- **Renseignements :**

– **AAPPMA**, président 06 80 73 88 50, ou trésorier : 03 84 25 60 98)

– ou sur le blog wordpress :

<http://pechejura.wordpress.com>

Site internet : www.cartedepeche.fr

- **Dépositaires habituels :**

– **À Voiteur** : M. Rapone, 06 80 73 88 50, latruitedelahauteseille@orange.fr ; Tabac-Presses-fleurs : « Le Victorien », 03 84 44 92 42.

– **À Baume-les-Messieurs** : Restaurant « Le Grand Jardin », 03 84 44 68 37

– **À Saint-Germain-lès-Arlay/Arlay** : Café épicerie « Sur la place », 03 84 44 90 77

L'association vous présente
 à toutes et à tous, ses vœux
 et une heureuse saison de pêche 2017 !

le président & les membres du conseil
 d'administration pour l'ensemble de l'association



AICA la Saint-Hubert du Val de Seille

Notre société est constituée des sociétés des ACCA de Voiteur et Nevy-sur-Seille, depuis 2015 la société du Vernois a rejoint la société de Voiteur par fusion.

Ce qui donne à ce jour une association intercommunale de chasse fusionnée, société qui ne pourra plus être dissoute. Cette fusion nous a apporté quelques hectares supplémentaires pour la pratique de notre sport favori.

Actuellement notre société regroupe 43 chasseurs, un nombre qui a grandi cette année avec l'arrivée de jeunes chasseurs, ce qui assure l'avenir de la chasse sur nos communes.

Sur notre territoire, différentes chasses sont pratiquées dans le respect de la nature :

- la chasse du petit gibier soit à plumes soit à poils (faisan, lièvre, bécasse) et la chasse du gros gibier (sanglier, chevreuil). La chasse du gros gibier se pratique uniquement en battue organisée sous la responsabilité des présidents de chaque société.

Pour assurer la pérennité de notre sport sur le territoire, nous appliquons une sélection rigoureuse de nos prélèvements principalement sur le lièvre, le chevreuil et depuis quelques années sur le sanglier. Bien que celui-ci soit classé nuisible.

Cette année lors d'une partie de chasse au sanglier sur la commune de Voiteur, nous avons

eu la chance de prélever un sanglier de 140 kg, quelle ne fut pas notre joie ce jour-là.

Lors de notre période de non-chasse nous organisons différentes manifestations, concours de belote, concours de pêche sur l'étang du Bois Vernois et depuis 2014 nous a été confié par l'association française pour l'avenir de la chasse aux chiens courants, un concours de chien de pied où viennent participer des chasseurs du Jura et des départements limitrophes.

Ce concours de chien de pied nous demande une grosse organisation et des moyens importants, mais qui remporte un franc succès chaque année, nous remercions la commune de Voiteur qui nous met à disposition les locaux communaux au champ de foire où est fixé notre point de ralliement.

Nous ne voudrions pas terminer notre petit mot sans avoir une pensée pour notre ami et ancien président Gilbert Gros qui nous a quittés au cours de cette année et qui fut notre chef de file pendant de nombreuses années.

Vous le constatez, notre société est très active dans la convivialité et la bonne humeur.

Les membres de la société se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux de santé, de joie et de bonheur pour cette nouvelle année.

*Richard Feniet,
le président de l'ACCA de Voiteur*



APEI « Opération brioches 2016 »

Cette année encore, le secteur de Voiteur peut être fier du résultat de cette nouvelle campagne de l'A P E I (association de parents d'enfants inadaptés).

Grâce au fidèle dévouement des bénévoles qui ont sillonné les rues des 19 communes concernées, grâce aussi à l'accueil favorable des habitants et malgré 2 villages qui ont rencontré des difficultés dans leur démarche, le bilan est positif : 2 228 brioches vendues pour 11 314 €. Il est bon de rappeler que ce résultat financier sera utilisé en totalité (aucun frais de fonctionnement) au grand projet déjà en cours : – Regroupement des 3 sites de l'ESAT (Éts et service d'aide par le travail) situés sur la zone industrielle de Perrigny par un site



unique en lieu et place des Éts SCABOIS. L'entrée dans les locaux est prévue fin 2017. D'autres projets sont à l'étude : rénovation et mise aux normes de l'Institut Médico-Social de Perrigny. Reconstruction des foyers d'hébergement pour adultes.

Les familles et les responsables de l'association tiennent à vous exprimer toute leur gratitude pour votre générosité. L'opération brioches ne peut perdurer que par la solidarité dont vous faites preuve pour apporter un peu plus de confort et de qualité de vie à ces enfants et adultes « différents ».

La responsable du secteur de Voiteur

APEL du Groupe Scolaire Notre Dame de la Salette

Nous sommes une association d'une soixantaine de parents d'élèves allant de la maternelle jusqu'au collège, et qui mettent leur énergie à monter des manifestations diverses et variées tournant autour du monde de la para-scolarité. Ces activités ont pour but de créer du lien et de la solidarité entre les parents d'élèves et de permettre aussi de défrayer certaines activités scolaires parfois coûteuses.

Les dates à retenir pour cette année 2017 :

- **lundi 6 février** à 19 heures salle Charrin : **conférence-débat sur les dangers de certains contenus d'internet** pour les enfants et les adolescents. Cette intervention sera menée par l'association Génération Numérique. **Entrée Gratuite.**

- **vendredi 5 mai** à partir de 17 h 30 et samedi 6 mai jusqu'à 13 heures : **Vente de fleurs** et de plants potagers dans la cour du groupe scolaire.
- **dimanche 14 mai** : **Vide-greniers** dans la cour du groupe scolaire.



Arts martiaux des Coteaux de Seille

L'association des arts martiaux des coteaux de Seille (AMCS) est une association sportive qui propose des activités pour tous, à proximité, dans un espace privilégié au dojo de Voiteur.

JUDO : Le judo, encadré par Jean-Sébastien Lamielle, a lieu les mardis de 17 h 30 à 18 h 30 pour l'éveil judo, et de 18 h 30 à 19 h 45 pour les benjamins et les poussins.

L'AMCS a organisé le 27 octobre 2016 le premier entraînement interclubs de la saison. 45 judokas des clubs de l'AMCS, Clairvaux, Lons-le-Saunier, Mièges et Salins-les-Bains se sont retrouvés sur le tatami du dojo de Voiteur.

KARATÉ : Jérôme Preudhomme enseigne le karaté do, art martial de self-défense. Retrouvez-le les mardis de 20 heures à 21 h 30 et les jeudis de 18 h 30 à 20 heures.



L'AMCS est fière d'avoir Sylvain Elbachir parmi ses adhérents, médaillé d'or aux championnats de France de Karaté en juin 2016.

AÏKIDO : Cette discipline sans compétition est un art martial qui permet de développer ses capacités mentales, physiques et relationnelles. Les cours sont assurés par Jacky Roche 4^e Dan, les vendredis de 18 h 30 à 19 h 30 et de 19 h 30 à 21 h.

Des cours interclubs sont organisés par l'AMCS et le dojo du moulin à Besançon afin d'échanger sur la pratique et de faire de belles rencontres humaines.

Chaque année 1 ou 2 stages se déroulent à Voiteur. L'occasion de découvrir la région pour des participants venant d'Alsace, d'Allemagne, d'Italie.

Stages 2017 : 26 mars Marc Bacchraty 6^e Dan

Du 4 au 6 août Michel Erb 6^e Dan

YOGA : L'association vous propose 2 styles de yoga, les lundis de 16 h 45 à 18 heures avec Marie-Paule Chambru, et de 19 h 15 à 20 h 30 avec Cécile Mazoyer.

ÉTIREMENTS : Les séances d'étirements sont assurées par François Voitey, ostéopathe, elles permettent un travail musculo-squelettique. Les cours ont lieu les mercredis de 18 h 30 à 19 h 30 ou de 19 h 30 à 20 h 30.

DO IN : Technique d'automassages. Les Ateliers, animés par Katia Sax, praticienne en massages bien-être, ont lieu tous les 15 jours, le samedi de 14 heures à 16 heures, de Septembre à Décembre.

GALETTE DES ROIS : le 14 janvier 2017 les adhérents de l'AMCS et leur famille sont invités à la salle des fêtes de Voiteur pour partager un moment de convivialité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : Fin juin 2017, clôturée par le barbecue annuel.

QI GONG : Stages avec Karine Capretti les samedis 11 février 2017 et 8 avril 2017 DE 9 h à 11 h.



CONTACTS

Katia Sax 03 84 85 59 68/06 52 60 03 71

Jacky Roche 06 30 35 80 79

AMCS 2 Rue des Masses, 39210 VOITEUR

<http://aikidovoiteur.sportsregions.fr>

In Nomine Ludi

Depuis mi-juin 2016, la salle de la Tour (2, rue du Chalet) est occupée le vendredi soir par les joueurs de l'association de jeux de société modernes « **In Nomine Ludi** ».

Cette association (créée en 2007) a pour objet de favoriser, développer, promouvoir le jeu de société moderne et les pratiques ludiques :

- par la découverte et la pratique du jeu de société,
- en favorisant un esprit convivial entre joueurs,
- en permettant aux joueurs de se rencontrer,
- par la mise à disposition de matériel de jeu.

L'association « In Nomine Ludi » regroupe chaque vendredi soir de 21 h à 1 h une dizaine de joueurs ayant actuellement entre 20 et 45 ans. Les jeux joués sont variés et les parties engagées varient de 10 minutes à 3 heures selon les goûts, les préférences mais le tout dans la bonne humeur.

Les jeux de société modernes joués sont variés :

- **Jeux de plateau**
(Pandémie, Colt express, Scythe),
- **Jeux de cartes**
(Citadelles, Dominion, Race of the Galaxy)
- **Jeux de figurines** (Silvertower, Mice and mystics, Gorechosen)
- **Jeux de dés**
(Quantum, Roll of the galaxy, Discoveries)
- **Jeux de tuiles**
(Guerre des Moutons, Tigre & Euphrate)

Le premier contact avec l'association

peut se faire par le réseau social ou l'E-Mail
<https://www.facebook.com/In-Nomine-Ludi-128102667270208/in-nomine-ludi-39@laposte.net>

**ou encore à la salle de la Tour
le vendredi à 21 heures ! »**

Éric Mont,
président de l'association In Nomine Ludi



Moulin Marguet

Nous avons reçu l'an passé courant novembre, une équipe de télévision de France 3 Franche-Comté qui est venue tourner un reportage sur le moulin. L'héritage mécanique laissé par Georges Marguet à sa petite-fille.

Contant pour l'occasion devant la journaliste cette vie passée autour de ses machines actionnées par la seule force hydraulique. Comme le dit le commentaire en début de reportage « **l'eau est la raison d'être de ces lieux** ». Ce film de 3 minutes*, intitulé « **histoire d'un lieu, le moulin Marguet** » diffusé le 29 janvier 2016, restera pour nous un formidable témoignage vivant d'aujourd'hui sur ce patrimoine que nous nous attachons à valoriser et à restaurer en le faisant découvrir et partager au public.

Dans le cadre de notre **Journée Porte Ouverte de juin**, nous avons fait appel à un historien pour nous accompagner dans la mise en valeur de notre moulin. Nous avons voulu démontrer usage après usage, ce qui fait la force de

l'implantation de cet établissement hydraulique sur le Chambion, à la confluence avec la Seille. Une histoire qui s'écrit sur 2 siècles.

Les archives nous apprennent que le moulin a d'abord servi à écraser le tabac. La production ou la transformation du tabac au début de XIX^e siècle étant très réglementées, nos recherches se poursuivent. Vint ensuite l'écrasement du chanvre pour la confection de cordages, une meule pour l'huile de noix. Puis la transformation du gypse en poudre de plâtre (une carrière d'extraction était exploitée à Baume-les-Messieurs).

Plus tard un châssis fut aménagé dans l'atelier pour le débit de grumes en planches. Vers la fin du siècle un martinet avec forge, martelait le fer pour le façonnage d'outils agricoles frappés du nom de Verne-Philibert jusqu'en 1910.

Depuis c'est le nom de Marguet qui à travers 4 générations a porté ce patrimoine industriel sur notre territoire.





Toutes ces activités étaient présentées sur des panneaux pédagogiques lors de notre Journée Porte Ouverte. À cette occasion l'historien Bernard Bichon donnait une conférence sur les « **Moulins de la Seille Jurassienne** » suivie par une séance de dédicaces de son livre paru en 2015. Durant cette journée, la roue fraîchement restaurée, ne cessa de tourner et d'entraîner l'ensemble des transmissions. Le claquement des courroies se faisant entendre dans tout l'atelier. Un déploiement de mouvements discontinus de rotation de poulies sur les machines, lesquels donnaient à voir un spectaculaire élan de force mécanique.

La conférence céda la place à un trio musical pour 1 h ½ de concert. Gliz (chant/bandjo, trombone, batterie) groupe jurassien qui fit vibrer de ses accords le plancher autour duquel s'était rassemblé un très large public. Des visiteurs qui tout au long de cet après-midi étaient accueillis par nos bénévoles qui leur ont proposé boissons et petite restauration.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui sont venus à notre rencontre pour (re) découvrir le

moulin Marguet. Amateurs de mécaniques anciennes ou simple visiteur.

Un travail de restauration et de mise en valeur, au fil des saisons, entre engrenages et poulies folles, entre recherches d'archives et serrages de boulons, les messages d'encouragement laissés sur le livre d'or, sont autant de témoignages d'un plaisir partagé.

Rendez-vous en 2017 !

Cette année encore, l'Assemblée Générale de l'Association de Sauvegarde des Moulins du Jura s'est tenue à la salle des fêtes de Voiteur. Nous avons longuement débattu de l'importance de préserver et faire reconnaître ce patrimoine et son large potentiel hydroélectrique.

* Vous pouvez voir le film sur le site de France 3 F-C

« Le Patrimoine n'est pas une nostalgie, mais un outil de développement économique, social et culturel. »

Association Moulin Marguet
1, route de Menétru – 39210 VOITEUR
03 84 85 21 04/06 37 27 85 56

Cercle aquariophile jurassien

Le Cercle Aquariophile Jurassien représente les passionnés du Jura depuis 22 ans.

Nous organisons des réunions les premier et troisième vendredis de chaque mois en abordant divers sujets sur l'aquariophilie.

Nous possédons et entretenons des bacs dans différents EHPAD du département dont un se trouve à Voiteur.

Notre association organise un vide greniers « les puces » à Voiteur chaque année au 15 août.

Nous vous rappelons qu'il n'y a pas de réservations.

Nous organisons également une bourse aux poissons, elle aura lieu le dimanche 15 octobre 2017 à la salle le puits salé de Lons-le-Saunier.

**BOURSE
AUX POISSONS**

**VOITEUR (39)
Collège de la SALETTE**

Accueil des vendeurs de 9h à 11h30
Visite de la bourse le matin
Vente des poissons à partir de 14h
Réservation des bacs auprès de Thierry Guermont
au 06 03 14 95 14 ou par mail : thierry.guermont@wanadoo.fr

**A partir du
Samedi 25 octobre
dès 14 heures**

Exposition de poissons tropicaux
Stand de la Gaulle Lâdonienne avec
exposition de poissons locaux
Exposition de peintures

FFA
Organisation CERCLE AQUARIOPHILE JURASSIEN

Vous pouvez nous suivre sur notre forum

<http://www.forumducaj.org>
et contacter notre président

Jeannet Benoît – 1, rue de l'ancienne
tuilerie 39380 Santans – 03 84 71 72 82
Jeannet.b@aliceadsl.fr

Chorale **Les Voix de la Seille**

2016 a été une belle année en musique pour la chorale « Les Voix de la Seille »

Fin janvier, à l'église de Voiteur, un concert était donné avec, invitée, la chorale de Coligny, « La Guillerette ».

En avril, à l'église de Saint-Germain-lès-Arlay, c'était une autre ambiance de concert avec une autre chorale invitée, « La Suranelle » de Saint Julien Sur Suran.

En juin, un concert à la maison de retraite de Bletterans était organisé avec les chorales de Bletterans, Perrigny et les résidents des maisons de retraite avoisinantes.

Et, en novembre, un concert caritatif à l'église de Crançot avec « La Perrina » de Perrigny.

Ces concerts inter-chorales sont toujours très riches d'échanges amicaux entre les choristes avec la joie de chanter ensemble.

En novembre, 14 choristes ont participé au week-end chantant de la chorale « La Tarentelle » de Champagnole : 4 chants de variété appris en deux jours et la joie de reprendre, au moins deux de ses chants à Voiteur, pour un concert prochain.

Le 17 décembre, comme l'an dernier, c'était un après-midi en musique dans Voiteur : en début d'après midi, au foyer Sainte-Marthe où les pensionnaires ont eu le plaisir de reprendre quelques airs de Noël, puis, vers 18 heures, invités par le comité d'animation de Voiteur, sous le grand sapin de la mairie, avec l'orgue de Barbarie pour le plaisir des passants.

Et le lendemain, c'était au grand concert de Noël de la chorale « Vocalys » de Bletterans que les choristes ont fini cette belle année 2016 en chansons.

Sous la direction de Danièle Girardot et de Marie Madeleine Ponton, les répétitions se font les mercredis de 20 h 30 à 22 heures à la salle de la tour.

De nouveaux choristes ont intégré les rangs cette année mais la chorale accueille toujours de nouveaux membres qui souhaitent se faire plaisir en chantant.

Rendez-vous au prochain concert le dimanche 29 janvier à 15 h 30 à l'église de Voiteur

Meilleurs vœux pour la nouvelle année 2017.

Laure Grouillon, présidente



Comité d'animation de Voiteur

Au cours de l'année 2016, **le comité d'animation a proposé 3 manifestations** sur le territoire de la commune et a participé à une 4^e en collaboration avec le foyer rural de Montain.

Comme en 2015, notre **balade gourmande** a été organisée le 1^{er} mai. Et comme les années précédentes, la pluie était au rendez-vous. Mais, malgré le mauvais temps, les 143 participants ont pu goûter aux plats préparés par les professionnels du village (amuse-bouches, terrine de poisson, filet de poulet au vin jaune et morilles, fromages et croustillant au chocolat), accompagnés des vins proposés par les vignerons locaux. Et tout cela dans une grande convivialité ! Le RDV est déjà pris pour beaucoup.

Les 11 et 12 juin, le comité d'animation a tenu une **buvette lors de la fête patronale du village**. De la restauration rapide était également proposée. Les forains étaient encore présents cette année avec 2 nouveautés : la chenille et une cabane à churros. Comme traditionnellement depuis 2014, un ticket de manège a été offert par le comité à chaque enfant des écoles maternelles et primaires de la commune.

**Nous avons réussi à organiser
une fête foraine digne de ce nom.
À quand la grande roue ?**



Les vendredis 26 et samedi 27 août, **Pocket Théâtre a fêté ses dix ans**. Une grande manifestation était organisée au champ de foire de Voiteur « **La Bringue** ». Plusieurs spectacles ont été proposés au public pendant ces 2 jours. Le comité d'animation de Voiteur et le foyer rural de Montain ont été chargés de gérer la partie buvette et restauration. Outre de quoi se rafraîchir, de la restauration a été proposée pendant tout le week-end et des plateaux-repas (jambon à la broche) ont été vendus le samedi soir. **La collaboration avec le foyer rural de Montain a permis d'agir avec efficacité et de tisser des liens avec les membres de cette association. La bonne humeur est restée présente pendant les deux jours.**

Enfin, le 17 décembre dernier, **c'est sous le grand sapin illuminé que le comité d'animation a de nouveau convié la population locale à venir déguster vin chaud, marrons et papillotes**. Des **tours de magie** ont été présentés aux enfants et quelques morceaux de **musique d'orgue de barbarie** ont été proposés aux plus grands. Le Père Noël est venu accueillir les enfants en leur distribuant des friandises. Et la **chorale « Les Voix de la Seille »** nous a fait à nouveau profiter bénévolement de ses talents pour animer cette fin d'après-midi. Cette manifestation est traditionnellement une animation offerte par le comité à sa population.

En 2017, la balade gourmande se déroulera le lundi 1^{er} mai. Le comité d'animation sera présent lors de la **fête patronale** les 10 et 11 juin avec buvette et petite restauration. Le père Noël se déplacera un samedi de décembre pour distribuer des confiseries aux enfants et les membres du comité accueilleront les habitants de Voiteur pour déguster marrons et vin chaud.



Gymnastique volontaire de voiteur (gVV) 2015-2016



Le club de Gymnastique Volontaire de Voiteur (GVV), fort de ses 200 licenciés, a offert pour la saison 2015-2016, 11 séances aux activités très variées.

Effectivement, à la suite de nombreuses demandes, nous avons ouvert **2 séances Pilates**, méthode de gymnastique qui a immédiatement connu le succès, à tel point qu'à notre grand regret nous avons dû refuser de nombreuses personnes intéressées. **À la rentrée 2016, nous envisageons de dédoubler les séances.**

Les autres cours font toujours le plein depuis plusieurs années :

- **Gym adultes multi-activités**, lundi 18 h 45, Salle des fêtes,
- **Gym Seniors actifs**, mercredi 9 heures, Seniors gym douce, mercredi 10 h 15, Salle des fêtes,
- **Enfants** Éveil à la gymnastique (3-6 ans), mercredi 16 h 30, Dojo,
- **Hommes** Sports Loisirs, lundi 18 h 15, Salle Charrin,
- **Gym Nature** en extérieur (Acti'March, Marche Nordique, Gym'Oxygène), vendredi 10 heures, Arboretum de Domblans,

- **Danse Fitness** (ex Zumba) pour Adultes et Ados (lundi 19 h 30 Salle Charrin et mercredi 17 h 15 Salle des Fêtes), pour Enfants (7-10 ans mercredi 16 heures Salle des Fêtes).

Ces séances sont encadrées par des **animateurs diplômés par la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV)** à laquelle nous sommes affiliés sans esprit de compétition. Les animateurs suivent régulièrement une formation continue organisée par le Comité Départemental EPGV du Jura ou le Comité Régional EPGV Franche-Comté.

Les séances alternent des exercices musculaires, cardio-respiratoires, de souplesse, de coordination, des enchaînements dansés, des étirements, des exercices de mémoire, d'équilibre. Le contenu des séances est adapté aux difficultés des participants pour le maintien de l'autonomie, pour la préservation de son capital santé (connaître son corps, prendre de bonnes habitudes de posture, éliminer les mauvais mouvements). Chaque adhérent pratique à son rythme dans un esprit de détente et de convivialité.





Les participants se retrouvent soit à la **Salle des Fêtes de Voiteur** mise gracieusement à la disposition du club par la municipalité que nous remercions vivement, soit au Dojo de Voiteur, soit à la Salle Charrin du Collège de la Salette, soit à l'Arboretum de Domblans.

Les cours sont ouverts à tous, hommes, femmes, enfants, garçons et filles. Il reste des places dans les cours Hommes du lundi soir (18 h 15) et en Gym Nature du vendredi (10 heures) : n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Nous remercions les différentes instances pour leur générosité : Mairie de Voiteur, Communauté de communes CCCHS, Conseil départemental, Crédit Agricole de Voiteur.

Pour 2016, nous avons été élus « Association de l'année »

par la Caisse Régionale du Crédit Agricole, ce qui nous a permis de toucher des Tookets qui se transformeront en Euros. Ces aides nous permettent d'assurer les cours dans de bonnes conditions, de renouveler nos activités, de rémunérer les animateurs formés.

Pour tout renseignement,
appelez le 03 84 85 25 32
ou 06 77 66 01 93

Josette Reymann, présidente



L'Office de Tourisme Coteaux du Jura

Déjà trois ans !

Troisième année d'existence de l'OT Coteaux du Jura suite à la fusion des anciens OT et Syndicats d'Initiatives des intercommunalités de la Haute-Seille, Bresse-Revermont, ECLA et Sud-Revermont en janvier 2014. **Après une première année transitoire et complexe, l'Office de Tourisme a su trouver ses marques et prendre les choses en main.**

- Côté **fréquentation**, l'OT a accueilli plus de 40 000 personnes dans ses différentes antennes (Voiteur, Lons-le-Saunier, Bletterans, Château-Chalon et Orbagna). Et le cru 2016 est encore meilleur !
- Côté **animations**, plus de 2 000 personnes participent chaque année aux pots d'accueil, visites guidées et soirées dégustation organisées à travers le territoire. L'OT est également présent sur diverses manifestations, tel le Festival Folk à Ladoye-sur-Seille ou le Festival Jazz à Frontenay.

- Côté **communication**, nouveaux supports adaptés à la nouvelle destination Coteaux du Jura : nouvelles brochures (guide touristique, dépliants sur les animations.), nouveau site Internet et présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Instagram).
- Côté **projets et développement**, de grands chantiers ont abouti : rédaction du projet associatif sur 2015-2018, labellisation Qualité Tourisme fin 2015 et classement en catégorie 1 début 2016. L'Office de Tourisme travaille également sur le développement de son réseau de partenaires, en confortant les liens et les échanges grâce à différentes actions.

L'antenne de Voiteur est fermée au public d'octobre à avril inclus (sauf lors de temps de travail ponctuel dans les bureaux).

En dehors de cette période, n'hésitez pas à vous rendre à l'Office de Tourisme à Lons-le-Saunier ouvert du lundi au samedi. Tél : 03 84 24 65 01

– www.tourisme-coteaux-jura.com –
– accueil@tourisme-coteaux-jura.com





En cette fin novembre, pour la Sainte-Cécile, l'Harmonie de Voiteur a su offrir, à son public fidèle, un **concert majestueux dans une église comble**. Accueillant par ses trios de cuivres en interludes, émouvant par son solo d'accordéon sur l'Asturias d'Isaac Albeniz, étonnant sur son solo de triple ocarina sur le Czardas de Vittorio Monti et surtout donnant, à chacun des pupitres d'instruments, des moments précieux à écouter sans modération, cette après-midi musicale a enchanté les spectateurs de tout âge.

C'est sur ce beau concert que l'année 2016 s'est finie sur le territoire pour la Musique de Voiteur mais il y avait encore 2 invitations que les musiciens ont honorées : **le 27 novembre pour la Sainte-Cécile de la Fanfare Conliégeoise** et **à l'église des cordeliers le 11 décembre** pour un concert caritatif avec le Rotary Club.

2016 a été pour l'ensemble des musiciens une année bien remplie en commençant par une sortie en bus : un voyage d'une journée en Suisse dans le village de Gruyère. Hélas, le temps était maussade et le Lac Léman invisible. mais cela n'a pas empêché les musiciens de profiter d'une balade agréable dans ce lieu fortifié et d'une visite très intéressante dans le château où la chef, Alexandra Rousset, a été autorisée à jouer un morceau sur le piano original de Liszt : un très beau souvenir pour tous !

Ensuite, après le concert de printemps à Domblans, l'Harmonie de Voiteur a honoré les

différentes invitations dans les villages environnants de la Haute-Seille.

Seul le concert de Courbeau a été annulé ; la pluie ne permettant pas un concert en extérieur et n'ayant pas d'église où se réfugier comme cela a été le cas en juillet à Blois sur Seille. Mais rendez-vous est pris pour y aller en 2017, la veille de la fête de Voiteur, où les musiciens sont sûrs d'y trouver un accueil fort convivial.

En septembre, l'ensemble de 46 musiciens a repris les répétitions sous la baguette d'Alexandra Rousset et Dominique Synave. Avec des pupitres équilibrés, l'Harmonie de Voiteur affiche complet avec 6 jeunes qui sont intégrés aux répétitions du vendredi soir pour préparer les sorties musicales. Ils progressent en parallèle grâce aux conseils des anciens ! **Le plaisir de jouer tous ensemble se transmet ainsi entre générations.**

Merci pour le bon accueil réservé à nos musiciens lors de la présentation des calendriers !

Meilleurs vœux 2017 !

Pour tout contact,
François Marron,
président au 06 76 85 75 31
Alexandra Rousset,
directrice, au 06 88 63 72 80
Ou par mail :
musiquevoiteur@gmail.com



Pocket théâtre



Les 26 et 27 août 2016,
on a fait « **La Bringue** » à Voiteur !
Il y a eu neuf spectacles
et quelques surprises, joués pour
la plupart sous les deux chapiteaux
installés sur le champ de foire.

**La fête a été grandiose.
D'un niveau inattendu.**

L'événement initié par Thierry COMBE et co-organisé avec Suzon GUFFROY, respectivement comédien et service civique au sein de la compagnie POCKET Théâtre, a été porté par 150 bénévoles. Tout ceci dans un esprit de solidarité et de convivialité exemplaire.

Malgré la chaleur, le public est venu en nombre : près de **3000 spectateurs** ont répondu présent à notre invitation. Tous les spectacles avec une jauge limitée ont affiché complet ! Venant du

territoire ou de plus loin (Belgique, Bretagne, Ardèche, Grenoble, Lyon, Marseille, etc.), les spectateurs ont apprécié l'accueil reçu, applaudi l'organisation huilée de l'événement et salué l'ambiance détendue et conviviale qui a régné sur le champ de foire.

La qualité et la diversité des spectacles accueillis ont été unanimement reconnues.

Artistes amis de la compagnie, leur disponibilité auprès du public a permis de beaux échanges.

Nous avons bénéficié d'une belle couverture médiatique avec des articles dans La Voix du Jura, Le Progrès et l'Hebdo 39, des interviews sur RCF et France Bleue, et cerise sur le gâteau : le reportage spécial du journal régional de France 3 et un direct avec notre cher président Jérémie Catteau !

La compagnie a mis en place de nombreux partenariats avec des acteurs économiques locaux : le tabac-presse « Le Victorien », qui a

administré l'ensemble de la billetterie en ligne, le Foyer rural de Montain et le Comité d'Animation de Voiteur, qui ont géré la buvette-restauration, et l'Office du Tourisme, qui a coordonné les hébergements. Un grand merci à tous les Victoriens qui ont chaleureusement accueilli chez eux des artistes et des festivaliers!

La commune de Voiteur a joué un rôle déterminant dans la réussite de cette fête: Merci!

Si la compagnie **POCKET Théâtre** ne peut pas s'engager l'année prochaine dans l'organisation

d'un tel événement car **elle travaille activement à la création de son nouveau spectacle « Jean-Pierre, Lui, Moi »**, devant tant d'enthousiasme, la question se posera sûrement pour l'été 2018. Affaire à suivre...

La Bringue a été soutenue par le Conseil départemental du Jura, par la commune de Voiteur, par la Communauté de Communes des Coteaux de la Haute-Seille. Nous avons également pu compter sur le soutien financier de partenaires privés: ATAC Voiteur, le tabac-presse « Le Victorien », AQCIOM et CIMA.



Théâtre Spirale

Le Théâtre SPIRALE a connu encore une année 2016 riche en créations :

Le groupe jeunes a produit avec le metteur en scène Marjorie Heinrich « **Ce que vous avez raté à la télé** », pièce jouée les samedi 11 juin 20 h 30 et dimanche 12 juin 2016 17 h à la salle Charrin.

Les “jeunes” commencent à bien se connaître : **la cohésion du groupe est enrichie. C’est donc une belle expérience humaine.** Fortement aidés par le metteur en scène ils ont mené à terme cette création et l’ont présentée à leurs familles et public durant ces deux séances. **Le travail et le rendu ont été appréciés de tous.**

Le groupe “adultes” s’est scindé en trois.

L’un a participé tout au cours de l’année à un **atelier-théâtre** conduit par Fabien Waltefaugle, le désistement de l’un des comédiens n’a pas permis de jouer la pièce travaillée, mais le travail a été fort intéressant et enrichissant pour chacun.

Le deuxième a monté et joué **Terminal**, une pièce écrite et mise en scène par Céline Guimet.

Ce furent six séances qui ont apporté plaisir et émotions fortes au public. Les comédiens ont fortement apprécié de travailler avec Céline, qui a donné beaucoup pour le succès de cette création.

Le troisième groupe a mis en scène la pièce de théâtre « **les 7 jours de Simon Labrosse** » écrite par Carole Fréchette.

Les comédiens ont bénéficié de l’aide et l’expertise de partenaires nombreux : le Colombier des arts, le Moulin de Brainans, l’Amuserie, DRAC Bourgogne Franche Comté, Communauté de Communes des Coteaux de la Haute-Seille, La Face d’Après, L’Atelier de L’Exil, La Ligue de l’Enseignement du Jura, La commune de Voiteur. Ils répétaient au Colombier des Arts.





Cette pièce a été jouée au **Moulin de Brainans** le 11 novembre et à la **salle des fêtes de Voiteur** les 1^{er} et 2 décembre. Elle connaît un **véritable succès** de par le jeu des acteurs et son contenu actuel.

Les comédiens souhaitent la rejouer au cours de l'année 2017. Ils se préparent même à la jouer à **Avignon** et au **festival amateur de Saint Louis**.

Si l'année écoulée a été fructueuse, les perspectives pour 2017 sont tout aussi intéressantes :

Le groupe "jeunes", managé par Charles Bulle, **proposera leur création les 15 avril à 20 h 30 et 16 avril 2017 à 16 h à la salle des fêtes de Voiteur.** C'est une comédie policière. Nous allons les inscrire au **festival amateur de Lons-le-Saunier au mois de mai.** Ils feront aussi une représentation au **Collège de la Salette.**

Le groupe "adultes" travaille dès janvier avec Ève Arbez et Laurent Giroud de la Compagnie

Cri du Moustique. Ce sera une création avec un travail autour de la voix à partir de matières différentes: improvisation, texte d'auteur, chanson. **Les représentations sont prévues les 23, 24, 25, 29, 30 juin et 1^{er} juillet 2017.** C'est un spectacle qui sera joué aux Ateliers Municipaux de Voiteur.

Pour le troisième groupe, il s'agit de poursuivre, avec les 7 jours de Simon Labrosse, l'ouverture du Théâtre Spirale vers d'autres lieux, continuer à tisser des partenariats et s'enrichir humainement avec des rencontres artistiques. **C'est un défi de trouver des lieux de représentations et restons ouverts à toute proposition.**

« **En route pour Avignon** » sera également un objectif important pour 2017.

Venez nombreux nous encourager !

Claude Maître,
pour Le Théâtre Spirale

Union sportive Coteaux de Seille

Une année sportive exceptionnelle

Du côté sportif, la saison 2015-2016 a surtout permis à l'USCS, de tenir un objectif fixé depuis plusieurs saisons déjà, celui, pour la réserve, d'**accéder à la Première division de District.**

Par quatre fois l'objectif avait été manqué d'un cheveu, la saison précédente notamment avec un but encaissé dans les cinq dernières minutes du dernier match qui avait ruiné tout espoir. Cette fois-ci, c'est aussi un but qui a compté, avec une victoire, qui plus est, à l'extérieur, chez l'adversaire direct, lui aussi prétendant à l'accession. Une satisfaction n'arrivant, bien

souvent jamais seule, **la seconde réserve a pu, elle aussi, accéder en deuxième division.**

Niveau le plus élevé jamais atteint par cette équipe. Thomas Boisson et Jean-François Brenans, sous la coupe de l'entraîneur Nicolas Debord ont réalisé un bon travail qui a ainsi trouvé sa récompense.

L'équipe A, évoluant en ligue régionale 2, a terminé à la 9^e place. Elle méritait mieux mais des choix sportifs ont été faits afin de renforcer l'équipe B lors des 2 derniers matchs.

Les U15 et U18 ont conservé le niveau « élite Départemental. » sous la houlette de Thomas SAUSSARD et Jean-François BRENANS.



Le groupe U6-U7 saison 2016-2017

Les deux équipes féminines (U18 et seniors), en entente avec Bresse Jura Foot, **ont bien figuré** dans leurs groupes. L'équipe à 11 **remportant le championnat Promotion Honneur**.

Du côté de **l'école de foot** (des U6 aux U13), les **entraînements ont été très suivis**. Il n'y a pas de classement dans ces catégories, les résultats n'étant pas comptabilisés.

Soulignons que le foot à l'USCS est un lieu d'éducation physique mais aussi de savoir-vivre et savoir-être.

Un bémol sur la fin de saison puisque le départ, imprévu, de Nicolas DEBORD a quelque peu perturbé notre recrutement et aura des conséquences directes pour la saison 2016-2017. Grâce aux qualités reconnues de l'USCS (accueil, stabilité), nous avons pu trouver une solution au remplacement du coach en partenariat avec le

District du Jura. François RODRIGUEZ, technicien départemental, bénéficiant d'une dérogation de la FFF afin de prendre en main le groupe Séniors pour les 2 années à venir.

Les 7 manifestations organisées ont connu des fortunes diverses mais les résultats financiers sont stables. Elles sont indispensables à notre bon fonctionnement et nécessitent de nombreux bénévoles.

Un grand Merci à toutes celles et ceux qui se mobilisent tout au long de l'année que ce soit sur le plan sportif, l'administration ou les manifestations. L'USCS c'est 100 % de bénévoles.

Et l'avenir ?

À compter du 1^{er} janvier 2017, notre communauté de communes est appelée à fusionner avec la voisine de Bresse-Revermont. Une nouvelle **entité va voir le jour avec des modifications de fonctionnement**.

Une grande incertitude pèse sur l'ensemble des clubs sportifs communautaires du fait que la nouvelle communauté de communes n'a pas, pour l'instant, fait le choix de la compétence sport. Nos élus travaillent en ce sens, mais rien n'est acquis. En cas de non prise en compte de cette compétence qui prendrait en charge les investissements et entretiens nécessaires ? Pour ce qui concerne nos installations situées sur la commune de Domblans, celle-ci ne pourrait sans doute pas à elle seule assumer ces charges.

Enfin, nous remercions le Conseil municipal de Voiteur pour les aides financières qu'il a bien voulu nous accorder.

Le Comité Directeur et les 240 licenciés de l'US Coteaux de Seille vous souhaitent une excellente année 2017. Ils espèrent vous rencontrer au bord des terrains (entrée gratuite) ou lors de leurs manifestations.

Venez nous rejoindre !!!

Pour les non-initiés : La lettre U qui précède une catégorie vient de « Under » en anglais que l'on peut traduire par « moins ».

Ex : U6 définit un licencié de moins de 6 ans. C'est une dénomination mondiale.



Calendrier des manifestations 2017

7 janvier

Amicale des donateurs de sang Don du sang Salle des fêtes VOITEUR

14 janvier

Vœux de M. le Maire Salle des fêtes VOITEUR

21 janvier

Vœux de M. Chalumeaux, conseiller départemental Salle des fêtes VOITEUR

28 janvier

Union sportive Coteaux de Seille Souper dansant Salle des fêtes DOMBLANS

29 janvier

Les Voix de la Seille Concert Église VOITEUR

11 février

Amicale des sapeurs-pompiers Voiteur/Domblans Soirée années 80 Salle des fêtes DOMBLANS

6 février

APEL ND La Salette Conférence-débat sur les dangers des contenus d'Internet ND La Salette Salle Charrin VOITEUR

4 mars

Paroisse Choucroute Salle des fêtes VOITEUR

4 mars

Union sportive Coteaux de Seille Bourse aux vélos DOMBLANS

18 mars

Voiteur Plage Parade de printemps des enfants Rues du village Salle des fêtes VOITEUR

7 avril

Union sportive Coteaux de Seille Loto DOMBLANS

8 avril

Société de musique de Voiteur Concert de printemps Salle des fêtes DOMBLANS

Avril

Société de pêche Journée de pêche des enfants (date à déterminer) Champ de foire VOITEUR

1^{er} mai

Comité d'animation de Voiteur Balade gourmande Circuit autour de Voiteur VOITEUR

5 et 6 mai

APEL ND La Salette Vente de fleurs et plants potagers Cours de ND La Salette VOITEUR

8 mai

Voiteur Plage Course des enfants Champ de foire VOITEUR

14 mai

APEL ND La Salette Vide-greniers Cours de ND La Salette VOITEUR

4 juin

Union sportive Coteaux de Seille	Tournoi de foot		DOMBLANS
----------------------------------	------------------------	--	----------

4 juin

Amicale des sapeurs-pompiers Voiteur/Domblans	Méchoui	Centre de secours	VOITEUR
--	----------------	-------------------	---------

4 juin

Société de pêche	Fête de la pêche	Champ de foire	VOITEUR
------------------	-------------------------	----------------	---------

9 juin

Société de musique de Voiteur	Concert hameau de Courbeau	Hameau de Courbeau	VOITEUR
-------------------------------	-----------------------------------	--------------------	---------

10 juin

Société de musique de Voiteur	Concert pour fête patronale	Place du village	VOITEUR
-------------------------------	------------------------------------	------------------	---------

10 au 11 juin

Fête patronale	Concert, buvette, manèges	Place du village	VOITEUR
----------------	----------------------------------	------------------	---------

17 juin

Moulin Marguet	Journée du patrimoine des moulins	Au moulin Marguet	VOITEUR
----------------	--	-------------------	---------

24 juin

École publique	Fête de l'école	Cour de l'école	VOITEUR
----------------	------------------------	-----------------	---------

14 juillet

Commune/ Amicale des sapeurs-pompiers	Fête nationale, buvette, repas, feux d'artifice	Champ de foire	VOITEUR
--	--	----------------	---------

Juillet

Société de pêche	Journée des enfants (date à déterminer)	Champ de foire	VOITEUR
------------------	--	----------------	---------

4 août

Amicale des donneurs de sang	Don du sang	Salle des fêtes	VOITEUR
------------------------------	--------------------	-----------------	---------

12 et 13 août

Éventail des arts	Exposition	Salles des fêtes	VOITEUR
-------------------	-------------------	------------------	---------

15 août

Cercle Aquariophile Jurassien	Vide-greniers	Champ de Foire	VOITEUR
-------------------------------	----------------------	----------------	---------

18 novembre

CCAS	Repas des anciens	Salle des fêtes	VOITEUR
------	--------------------------	-----------------	---------

26 novembre

Société de pêche	Repas	Salle des fêtes	VOITEUR
------------------	--------------	-----------------	---------

Novembre

Société de musique de Voiteur	Concert de la Sainte-Cécile	Église	VOITEUR
-------------------------------	------------------------------------	--------	---------

Décembre

Comité d'animation de Voiteur	Vin chaud, marrons et père Noël	Place du village	VOITEUR
-------------------------------	--	------------------	---------

25 décembre

Commune	Fayes	Château d'eau	VOITEUR
---------	--------------	---------------	---------

Informations pratiques

Permanences de Monsieur le Maire :

Le samedi de 10 h 00 à 12 h 00

Sur rendez-vous à prendre au secrétariat

Secrétariat de mairie 03 84 85 23 78

Le lundi de 10 h 30 à 12 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 30

Le mardi et le vendredi

de 10 h 30 à 12 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 00

Le jeudi de 10 h 30 à 12 h 00

Le samedi de 8 h 30 à 11 h 00

Communauté de communes

Bresse Haute-Seille 03 84 44 46 80

1 place de la Mairie 39140 BLETTERANS

Médiathèque 03 84 44 04 40

2 rue des Masses

Le mardi de 10 h 00 à 12 h 00

Le mercredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30

Le vendredi de 16 h 00 à 18 h 00

Le samedi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Office de tourisme 03 84 44 62 47

La Poste : 36 31

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00

Le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 15

Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Établissements scolaires

- École primaire et maternelle publique

03 84 85 26 89

- École primaire et maternelle privée mixte

03 84 44 63 39

- Collège privé ND de la Salette

03 84 44 96 96

Trésorerie à Bletterans 03 84 85 03 86

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

Centre médico-social 03 84 87 13 13

Prendre rendez-vous

Relais assistantes maternelles

parents itinérant 03 84 44 64 86

Maison de retraite

Sainte Marthe

03 84 35 06 35

Médecins

BRUN Lionel 03 84 44 65 63

Médecin généraliste

BENOÎT Patrick 03 84 85 21 73

Kinésithérapeute

Maison de santé

BRENOT Sophie 03 84 25 68 61

Dentiste

BLÉ Nadège
HERPIN Emmanuelle 03 84 85 21 65

Infirmières

MONNERET Jérôme 03 84 25 68 68

Kinésithérapeute

GIBOUDOT Fabien 03 84 43 58 32

Médecin généraliste

MAUBOUCHE Emmanuelle 03 84 25 68 62

Médecin généraliste

GIBOUDEAU Laurence 03 84 85 15 06

Orthophoniste

DULAU Marie-Monique 06 66 07 63 48

Psychologue

ROLAND Géraldine 03 84 86 26 23

Sage-femme

COSTE Sophie 06 79 18 33 19

Sophrologue-caycédienne

NICOD-DE MONTGRAND

Anne-Sylvie 03 84 47 68 05

Ostéopathe

DE MONTGRAND Lionel 03 84 47 68 05

Ostéopathe

GIRARDIN Étienne 03 84 25 68 63

Podologue

GAY Stéphanie 06 72 28 86 24

Diététicienne

Pharmacie 03 84 85 24 95

Centre d'incendie et de secours 03 84 44 61 61

Déchetterie 03 84 44 61 61

Rue des Coteaux de la Haute-Seille à Domblans

Du mardi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Défibrillateur

Mur de la mairie route de Nevy

Rappel citoyen

Tri des emballages : nouveautés 2016

Depuis le 3 octobre 2016 dans tout le Jura, tous les emballages peuvent être déposés dans le bac bleu.

Tous les emballages plastiques sont désormais « triables » pour être recyclés et/ou valorisés.

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles, flacons et sacs en plastique pouvaient être déposés dans le bac bleu aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton.



Les autres emballages en plastiques devaient être jetés avec les ordures ménagères car ils ne pouvaient pas être recyclés. Devenant de plus en plus nombreux, ces emballages vont donc maintenant être triés par le SYDOM qui a modernisé son centre de tri pour s'adapter à ces nouvelles méthodes de recyclage.

Notre département fait partie, avec la Haute-Saône et la région de Besançon, des premiers à participer au projet piloté par Écoemballages.

En pratique

C'est un emballage :
déposez-le dans le bac de tri (bleu).

Inutile de le laver,
il suffit de bien le vider

Déposez vos emballages en vrac
dans le bac (pas dans un sac).

Sont recyclés :

Dans le bac bleu :

emballage en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et **tous les emballages en plastique sans exception.**

(ex : bouteilles, flacon de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée).

Dans le conteneur en verre :

emballage en verre (bouteilles, pots, bocaux.)

Halte aux plantes invasives et allergisantes !

Parmi toutes **les espèces végétales** introduites en France ces dernières années, **certaines, très invasives peuvent poser des problèmes non seulement écologiques mais aussi sanitaires.**

C'est le cas de l'ambroisie, particulièrement bien implantée sur notre territoire.

C'est une **plante opportuniste**, originaire d'Amérique du Nord, qui se développe sur tous les terrains dès lors qu'elle ne rencontre pas de concurrence. Elle s'installe sur les terres meubles et dénudées et sa dissémination est liée aux activités humaines : transport de la terre souillée, chantiers de travaux publics et de construction, travaux agricoles, aménagement d'espaces verts. **On la retrouve également dans certains mélanges de graines pour oiseaux contenant du tournesol.**

Ses feuilles sont très découpées et minces, d'un vert uniforme sur les deux côtés. Les fleurs, à partir du mois d'Août sont vert pâle à jaune et se dressent en épis. À l'âge adulte, la plante mesure entre 1,20 et 1,30 cm de haut. Sa tige, d'aspect buissonnant est rougeâtre et velue. Elle prend une teinte violacée à partir d'octobre/novembre



Ambroisie

À ne pas confondre avec l'armoise vulgaire dont le dessous des feuilles est blanc !



Armoise vulgaire

Quels problèmes pose-t-elle ?



Un risque sanitaire majeur : son pollen est **fortement allergène** et peut être à l'origine de nombreuses manifestations allergiques.

Au moment de sa floraison, entre août et septembre, l'**ambrosie libère du pollen en grande quantité**, provoquant alors des réactions allergiques très importantes, qui se manifestent par des rhinites, conjonctivite, trachéite, asthme, urticaire, eczéma.

Que faire ?

- **Surveiller** les zones à risques et être vigilant aux mélanges de graines pour oiseaux.
- **Détruire l'ambrosie avant sa floraison**, soit en arrachant chaque pied avec une paire de gants, soit en fauchant.
- **Dans tous les cas, signaler** la présence d'ambrosie sur le territoire via le site internet <http://www.signalement-ambrosie.fr>



Port de la plante en buisson

Pour toute question technique relative à la lutte contre l'ambrosie, la Fédération régionale de lutte contre les organismes nuisibles (FREDON : www.fredonfc.com) de Bourgogne Franche-Comté est là pour répondre à vos questions (03 81 47 79 23 – lrebillard@fredonfc.com).

La cartographie de la localisation de l'ambrosie est également disponible sur le site du CBNFC (conservatoire botanique de franche-Comté : www.conservatoire-botanique-fc.org).

« L'affaire de tous, la responsabilité de chacun » !



État civil



Bienvenue aux petits Victoriens

Rose FENIET	20 janvier
Michaël ADAM	13 mars
Maddy MAILLOT	17 avril
Antonin GOISSEAUD FENIET	6 mai
Solaine MALAVAL	2 juin
Enzo FAIVRE	7 août
Lise APPARIGLIATO	20 octobre



Bonheur aux nouveaux mariés

Fabrice MONNIER & Stéphanie KINDT	2 juillet
Jérémie CATTEAU & Marie SEILER	9 juillet
Pascal MOLITOR & Valérie DURGET	1 ^{er} octobre



Condoléances

Cécile GRANDJEAN née LEFRERE	5 janvier
Gilbert GROS	5 janvier
Colette THOMAS née CARRAT	26 janvier
André LACROIX	8 février
Élisabeth CARO née GUINAND	23 mars
Max ROCHE	29 avril
Xavier FLORIN	2 mai
Jeannine NOIR née MICHAUD	10 juin
Monique DECCEUR née DURAND	11 juin
Germaine PAYSANT née BLONDET	17 juin
Michel GAILLARD	29 juin
Jacky ROME	4 août
François NOIROT	7 septembre
Marie Madeleine BOULICAUT née TOSI	21 septembre
Suzanne VERNIER née CHEVREAU	23 septembre
André MARTIN	30 septembre
Jean REICHARDT	19 novembre
Gilberte MEIGNIER née MOREL	30 novembre
Marie CORDIER née PORNIN	23 Décembre





Allée des Marronnier à Voiteur